



Conseil d'administration

316^e session, Genève, 1-16 novembre 2012

GB.316/INS/15/3

Section institutionnelle

INS

Date: 8 novembre 2012

Original: anglais

QUINZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du bureau au Conseil d'administration

Date de clôture de la Conférence internationale du Travail

1. Depuis juin 2007, date à laquelle les modalités définies lors de la dernière réforme de la Conférence internationale du Travail ont été appliquées, le jour de l'ouverture de la Conférence est fixé soit au premier mercredi du mois de juin, soit au mercredi de la semaine précédente (dernière semaine de mai), et les mandants tiennent leurs réunions préliminaires de groupe la veille de la séance plénière d'ouverture. Les modalités et la durée (15 jours ouvrables, dont deux samedis) n'ont pas changé depuis cinq ans, avec une séparation très nette entre le travail technique des commissions (les dix premiers jours) et les activités en plénière (les cinq ou dix derniers jours).
2. Les dates initialement fixées par le Conseil d'administration pour la 101^e session de la Conférence internationale du Travail couvraient une période aussi longue qu'avant (du 30 mai au 15 juin), mais le bureau du Conseil d'administration a décidé en avril 2012 de proposer que la date de clôture de la Conférence soit avancée d'une demi-journée par rapport à ce qui avait été annoncé précédemment, de sorte que la Conférence termine ses travaux le jeudi 14 juin 2012. Cette proposition a ensuite été confirmée par la Commission de proposition de la Conférence.
3. S'inspirant de l'expérience de juin 2012, le bureau du Conseil d'administration pourrait envisager de proposer que la durée de la Conférence soit écourtée d'une demi-journée à compter de la 102^e session (juin 2013) et que la cérémonie de clôture ait lieu le troisième jeudi de la session en fin de journée. Indépendamment de l'économie que cela représenterait tant pour les délégations des Etats Membres que pour le Bureau (par exemple réduction du coût des services d'appui aux réunions et des frais de location des installations de l'ONU), cette option pourrait présenter un avantage du point de vue de la planification de la session du Conseil d'administration qui suit la Conférence: toute la matinée du vendredi pourrait alors être consacrée aux réunions préparatoires des groupes et à la séance plénière du Conseil d'administration; les réunions se termineraient ainsi plus tôt, soit vers 13 heures, et les membres du Conseil d'administration pourraient prévoir leur voyage de départ pour l'après-midi.

Projet de décision

4. *Compte tenu des considérations qui précèdent, le bureau du Conseil d'administration recommande que, à compter de la prochaine session de la Conférence en juin 2013, la cérémonie de clôture soit fixée au troisième jeudi de la session en fin de journée.*